

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 26 (1946)
Heft: 5

Artikel: Les échanges franco-suisses en 1945
Autor: Senarclens, Jean de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888744>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES EN 1945

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA SUISSE

Notre revue publiait régulièrement, avant la guerre, un aperçu des échanges franco-suisse pendant l'année écoulée. Elle a dû y renoncer depuis 1940, les statistiques du commerce extérieur de la Suisse ayant été déclarées confidentielles.

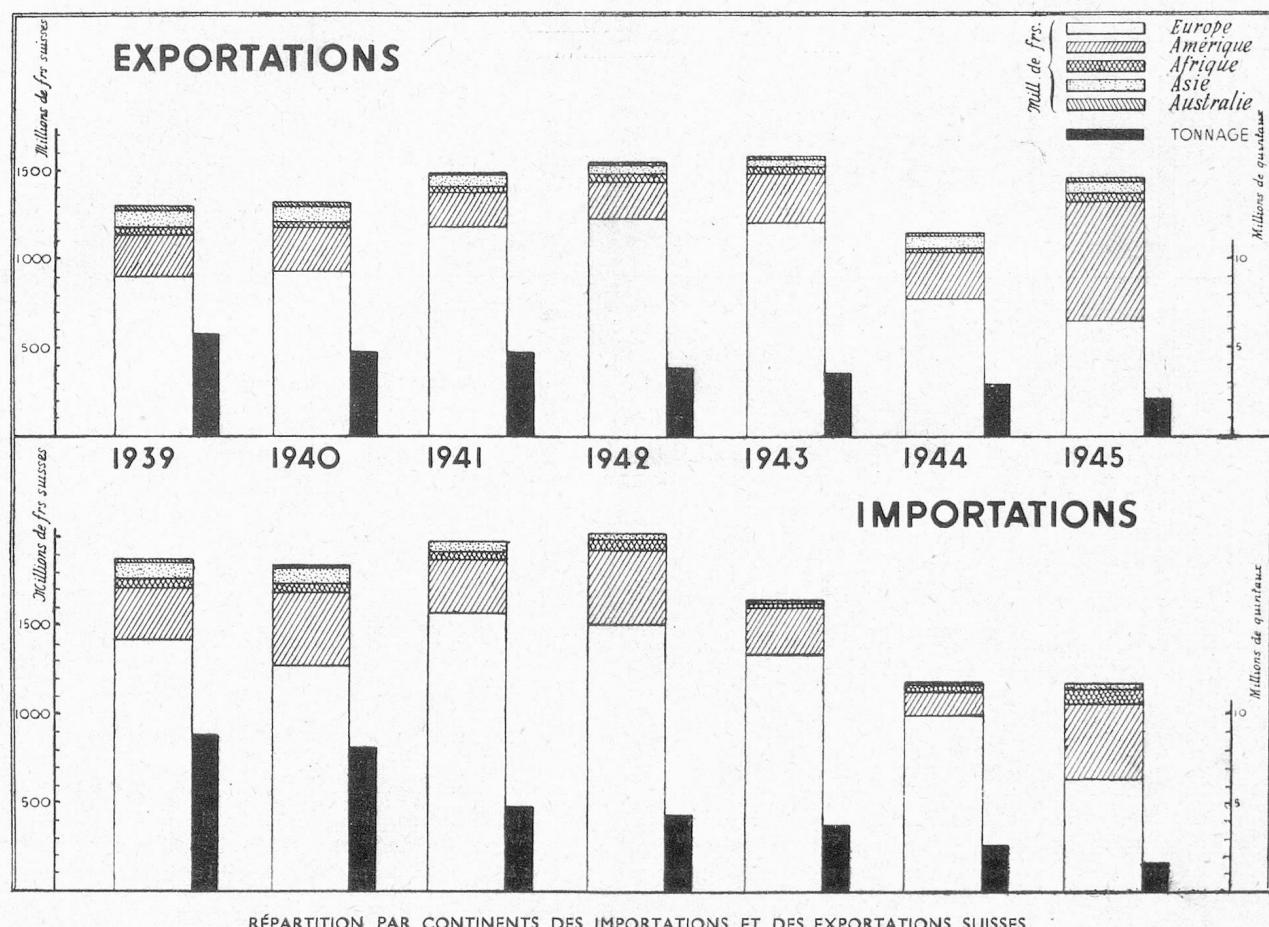
Il nous a paru intéressant, un an après l'armistice, de faire un rapide tour d'horizon, non seulement des échanges franco-suisse pendant la guerre, mais du commerce extérieur de la Suisse pendant six années parmi les plus troublées de son histoire.

Sans doute ces années ne présentent-elles pas un intérêt durable, puisque la Suisse a vécu dans des circonstances exceptionnelles, entourée de toutes parts qu'elle était par les pays de l'Axe et contrainte, non pas comme en période normale, d'importer pour pouvoir exporter, mais, devant

une demande fortement accrue par les besoins de la guerre, de livrer les produits de son industrie à ceux qui pouvaient et voulaient lui fournir en contre-partie les denrées nécessaires à son ravitaillement et les matières premières sans lesquelles son industrie se serait trouvée réduite à l'inaction, ses ouvriers au chômage, le pays à la misère, à l'anarchie, aux luttes sociales et pour finir, vraisemblablement, à la servitude.

Cette période mérite cependant d'être examinée de près en raison de son intérêt historique et parce qu'elle a vu se produire un changement radical, qui pourrait bien avoir des conséquences permanentes, dans les relations extérieures de la Suisse.

Nous voyons que si les importations et surtout les exportations helvétiques se sont maintenues en valeur à un niveau à peu près stable, elles ont baissé en quantité dans une mesure considérable.





Ce tableau trace l'évolution en valeur des échanges de la Suisse avec 18 parmi ses principaux partenaires commerciaux. Si nous avons joint l'Allemagne, l'Autriche et la Tchécoslovaquie, c'est parce que la statistique du commerce extérieur de la Suisse ne différencie pas, pendant plusieurs années, les deux premiers pays et la Bohême-Moravie.

On remarquera, comme nous l'indiquons à la page 169, que les exportations suisses à destination des pays de l'Axe qui l'encerclaient sont déterminées par les importations en provenance de ces pays dont elles suivent la courbe et que malgré les entraves presque insurmontables (blocus et contre-blocus) mises à ses échanges avec les Alliés, ceux-ci se sont cependant maintenus tout au long de la guerre à un niveau impressionnant.

«On pourra objecter, il est vrai, les livraisons à l'Allemagne. Mais sans ce trafic la Suisse aurait été dans l'impossibilité de fabriquer son armement, faute d'acier, et le béton de ses fortifications, faute de charbon. Or, cet acier et ce charbon provenaient et ne pouvaient provenir que d'Allemagne» (« Le Monde », 9 avril 1946).

Ce phénomène est réjouissant pour les exportations, puisque la Suisse doit tendre à se procurer le maximum de devises, et surtout de marchandises, en vendant à l'étranger le plus faible volume possible, autrement dit exporter des produits de qualité incorporant un maximum de travail, peu coûteux en matières premières et en transports. C'est ainsi que pour un volume presque trois fois plus faible qu'en 1939, la Suisse a légèrement accru, en 1945, la valeur de ses exportations. L'extension prise par les exportations vers l'Amérique donne une importance accrue à cette tendance. Il faut cependant tenir compte de l'incidence sur les prix de revient des augmentations accusées par les frais de transport et d'assurance.

La baisse du volume des importations, qui ne représente plus guère, en 1945, que le 1/6 du tonnage de 1939, revêt une toute autre importance. Elle signifie, d'une part, que les importations ont porté avant tout sur les biens de consommation, de prix élevé (les denrées alimentaires représentent en 1945, en valeur, près de la moitié du total des importations, alors qu'elles représentaient à peine plus du quart en 1939), alors que la Suisse a un besoin urgent de matières premières pour alimenter son industrie. Elle signifie aussi que le prix des marchandises a crû dans une mesure inimaginable. La part prise en 1945 par l'Amérique dans les importations suisses explique ce phénomène par l'importance accrue des frais de transport.

Il apparaît clairement, à la lecture de ce tableau, que les assises du commerce extérieur de la Suisse en 1945 sont instables, anormales, et qu'elle aurait un intérêt majeur à resserrer les liens commerciaux qui l'unissent à ses voisins, à chercher moins loin et généralement moins cher, les clients et surtout les fournisseurs de ses industries.

L'impression dominante qui se dégage du graphique reproduit ci-contre est celle du changement radical survenu dans les relations commerciales de la Suisse entre 1939 et 1945.

Pendant la guerre, les pays de l'Axe ont fourni environ 50 p. 100 des importations suisses et absorbé 45 p. 100 de ses exportations.

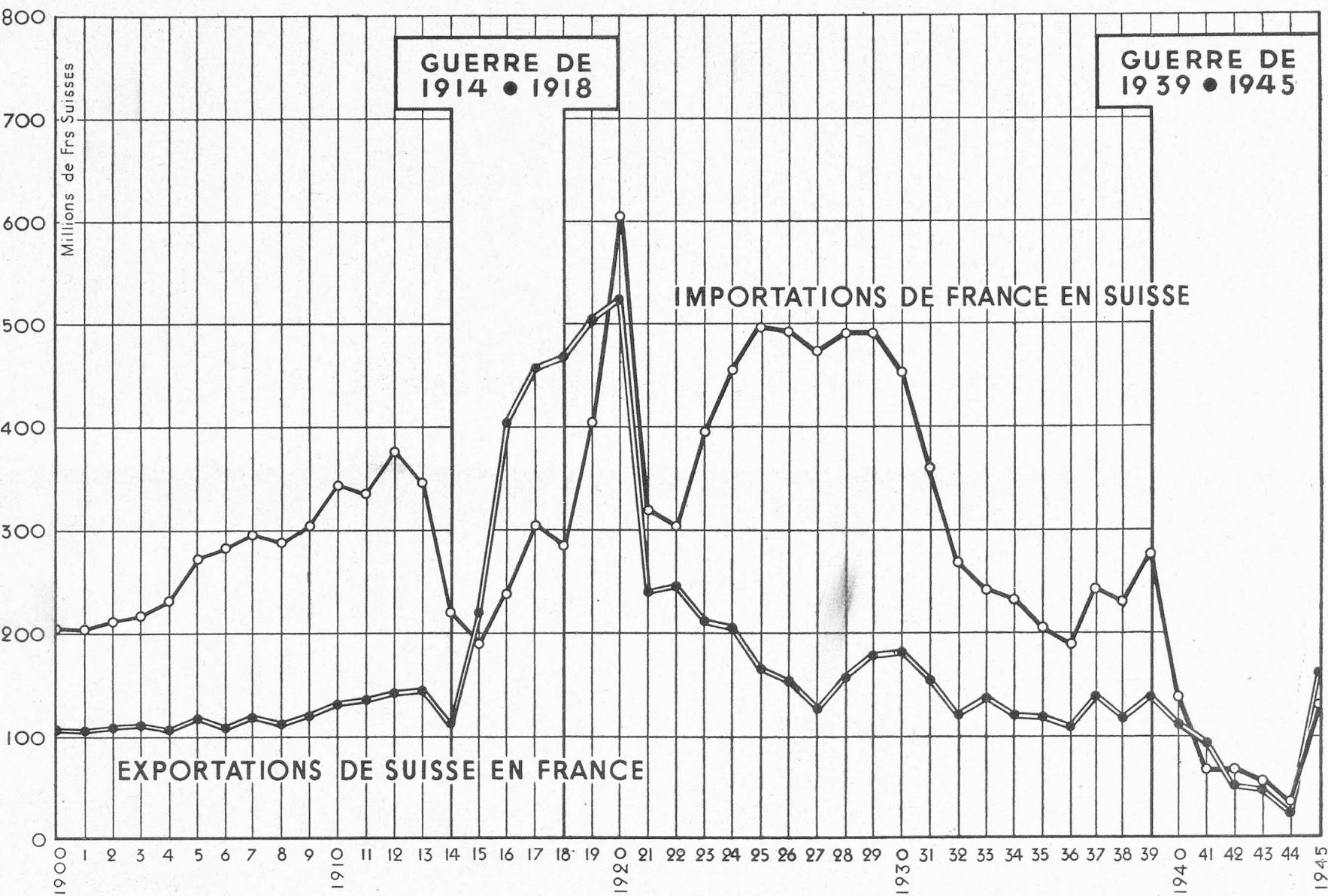
A ce sujet, il convient d'observer que la Suisse n'avait pas le choix de ses partenaires commerciaux puisque, depuis juin 1940, elle était encerclée par l'Allemagne et l'Italie. Elle ne livrait que si ses clients acceptaient de l'approvisionner en denrées vitales, sans lesquelles elle ne pouvait vivre

ni fabriquer des armes et des fortifications puis qu'elle manque de charbon, de fer et de matières premières minérales, et qu'elle ne produit que la moitié environ des denrées nécessaires à son alimentation : on constate, en effet, que la courbe des importations d'Allemagne, par exemple, suit fidèlement celle des exportations vers ce pays. Exprimées en quantité, les importations dépassent même largement les exportations. La Suisse informait scrupuleusement les Alliés de ses échanges avec les pays de l'Axe. De leur côté, les échanges avec les pays neutres et les Etats-Unis ont crû dans une proportion analogue ou supérieure à celle des échanges avec l'Axe.

Le résultat matériel de tous les efforts déployés est illustré par le fait que la Suisse a livré pendant la guerre aux pays de l'Axe pour 5,3 milliards de francs suisses de marchandises, alors qu'elle en a reçu pour 7,1 milliards de francs. Les Alliés, de leur côté, ont livré pour 2 milliards de francs et les exportations de la Suisse à destination de ces pays ont atteint 1,7 milliard de francs. Si l'on déduit de ces 2 milliards les frais très élevés de transport d'outre-mer, les prestations en marchandises à l'égard des Alliés se compensent à peu près. Ce résultat est certainement remarquable si l'on tient compte de l'encerclement complet de notre pays, pendant de nombreuses années, par les puissances de l'Axe.

(Extrait d'un article de M. Sulzer, président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, « La politique commerciale de la Suisse pendant la guerre », publié dans le « Bulletin de la Société belge d'études et d'expansion » et reproduit dans le « Journal des Associations patronales suisses », no 17/1946, page 350.)

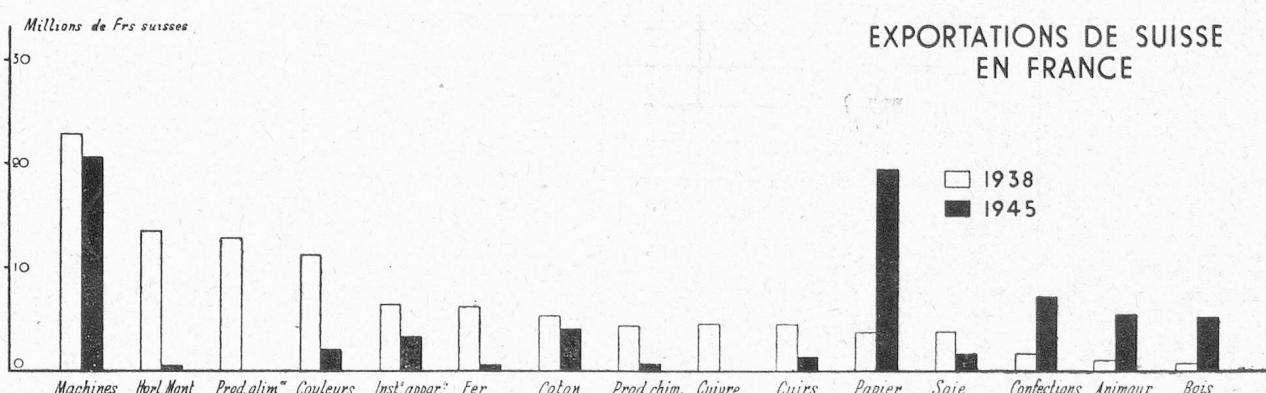
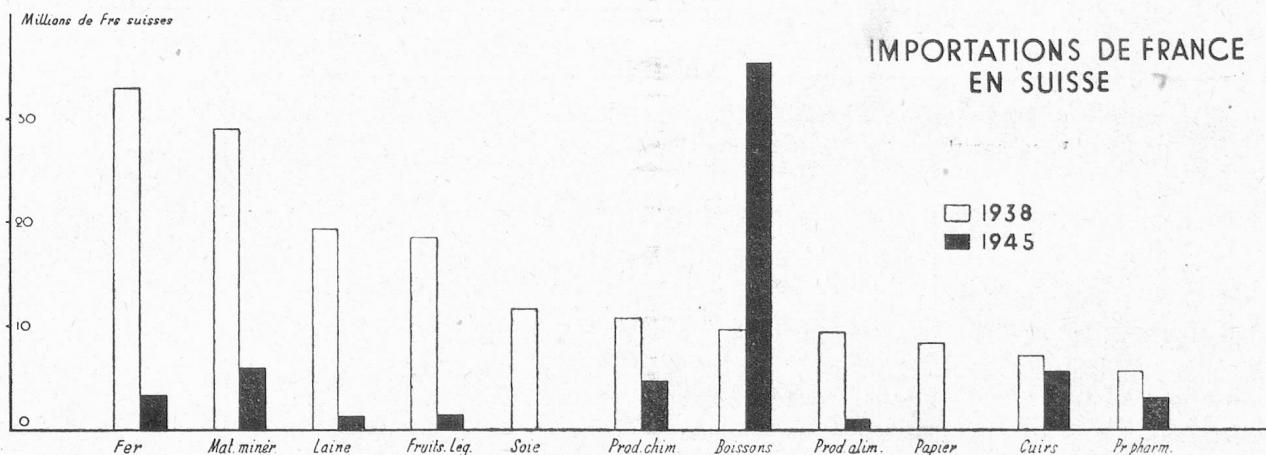
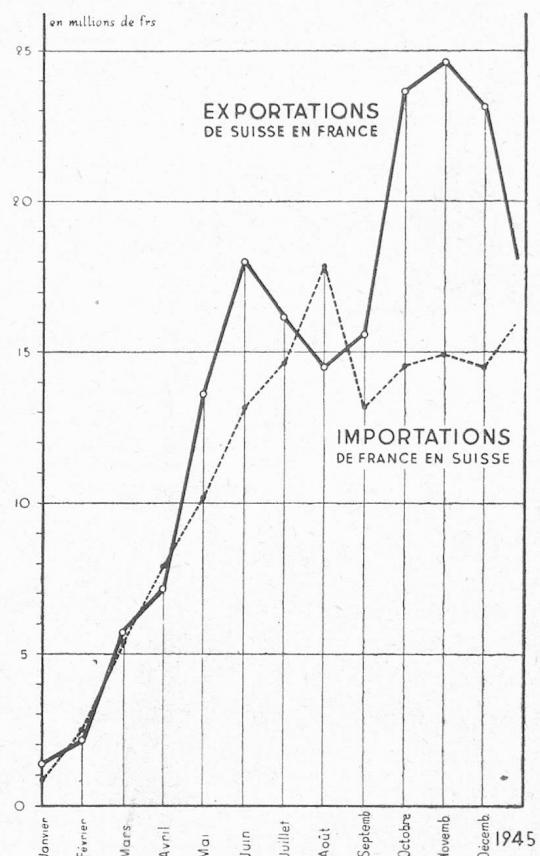
En 1945, le continent américain et d'autres pays dont la guerre n'a pas atteint profondément la capacité de production ont conquis, dans un sens comme dans l'autre, une place importante que perdaient l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, les pays balkaniques. A eux seuls les Etats-Unis d'Amérique, qui ne fournissent qu'à peine plus d'1/10 des produits importés en Suisse, absorbent 26 p. 100 des exportations. C'est dire que la Suisse a dû s'adapter aux circonstances, mais nous jugeons cette évolution ni saine ni définitive. Tôt ou tard, l'industrie suisse se tournera vers ses fournisseurs et ses clients proches, traditionnels, et avant tout vers la France.



LES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES

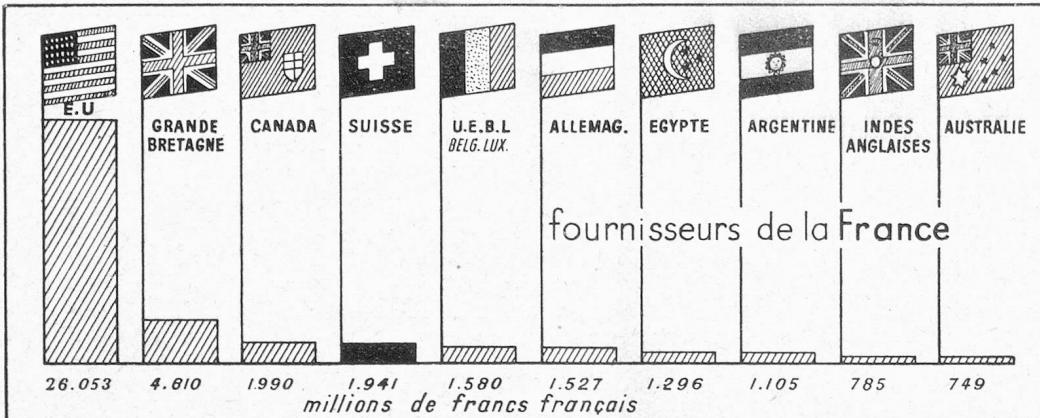
Les deux courbes reproduites ci-contre tracent l'évolution des échanges franco-suisse pendant les cinquante dernières années et pendant les douze mois de l'année 1945.

On constate que pendant cette guerre ils subirent la crise la plus grave de leur histoire, mais que l'année 1944 constitue pour eux un seuil d'où ils s'élancent en une rapide ascension. Calculées en valeur, les importations de France en Suisse ne dépassent guère, en 1945, 50 p. 100 du chiffre de 1938, tandis que les exportations de Suisse en France dépassent de plus d'un tiers celles de 1938. Aussi bien la statistique mensuelle de l'année écoulée dénote-t-elle une progression continue qui place la France au 2^e rang des clients (3^e en 1938), et des fournisseurs (comme en 1938) de la Suisse, alors que cette dernière en est le 2^e client (5^e en 1938) et le 4^e fournisseur (7^e en 1938) (voir graphique page 172).

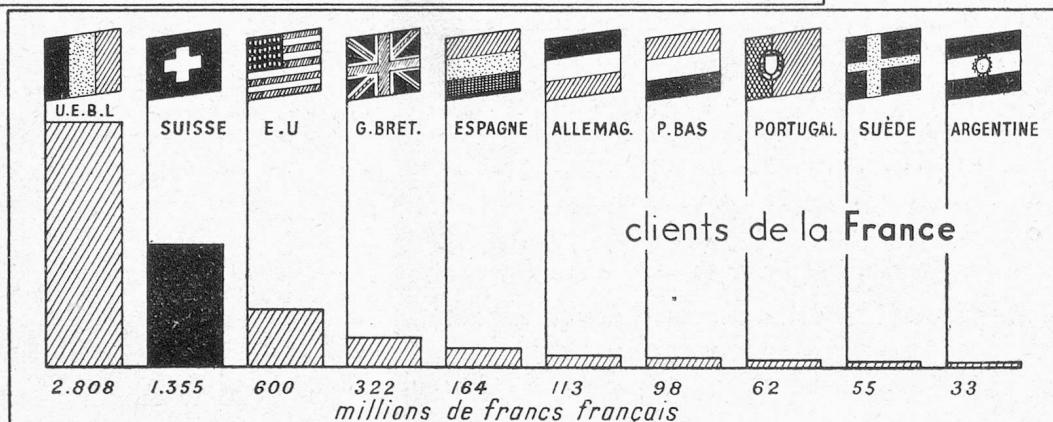


Les colonnes blanches représentent en valeur les importations et les exportations suisses en 1938.
Les colonnes noires figurent la « valeur pondérée » de ces échanges en 1945, calculée en appliquant à la valeur de 1938 le pourcentage des quantités de 1945 par rapport à celles de 1938.

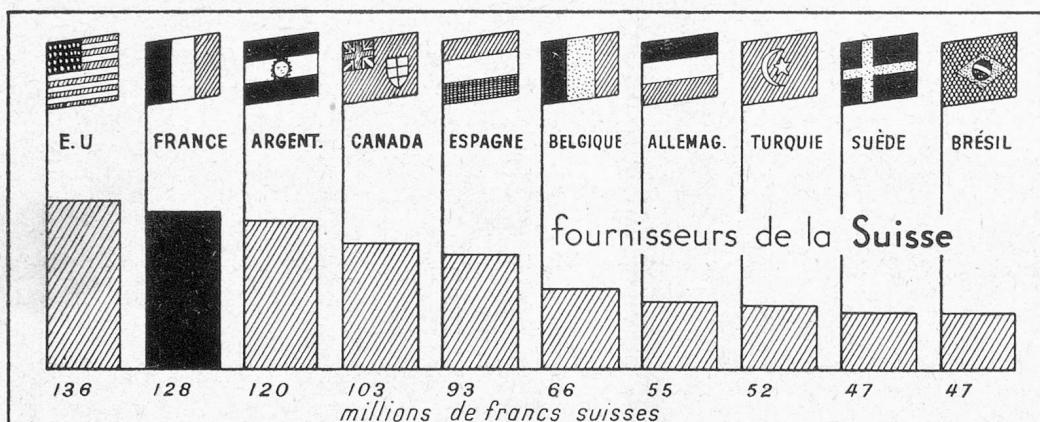
Ce tableau permet de comparer, pour chaque produit, les importations d'avant-guerre et de la dernière année de guerre, mais il ne permet pas de tirer des conclusions pour l'année 1945 en comparant l'importance relative des différents produits.



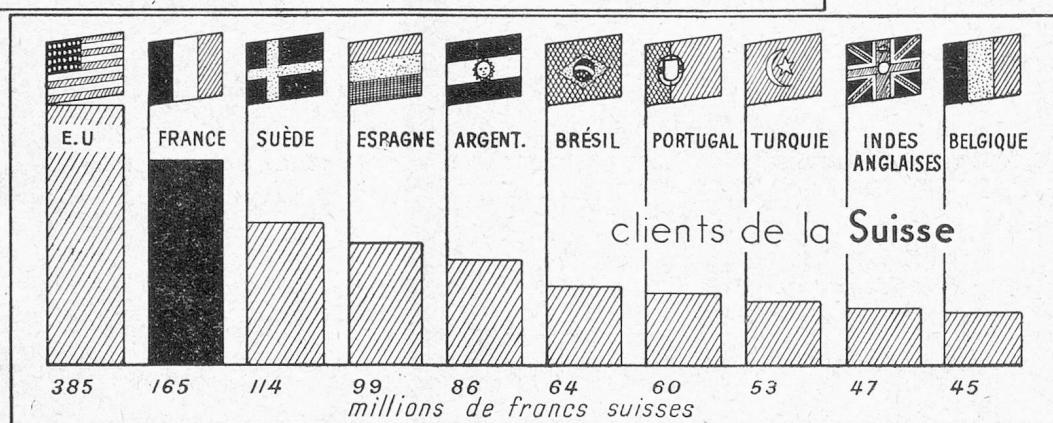
En 1945
la Suisse est le
4^e fournisseur
de la France



En 1945
la Suisse est le
2^e client de la
France



En 1945
la France est le
2^e fournisseur
de la Suisse



En 1945
la France est le
2^e client de la
Suisse

La balance commerciale, qui est normalement largement créditrice pour la France, évolue en général, en cas de guerre, en faveur de la Suisse. Ce fut le cas de 1915 à 1919, en 1941 et en 1945. Actuellement, la France a tendance à développer ses exportations à destination de la Suisse, qui dépassent largement en avril, ses importations en provenance de ce pays.

Ainsi qu'il ressort du tableau reproduit ci-dessus, la répartition des importations et des exportations entre les diverses catégories de marchandises accuse des différences profondes par rapport à l'avant-guerre.

Dans le sens France-Suisse, les minerais, qui occupaient de loin la première place, ont vu leur tonnage baisser de 80 p. 100 (la Suisse a importé, en 1945, 7,3 p. 100 du tonnage de charbon qu'elle importait avant la guerre et 12 p. 100 de celui qu'elle a pu importer de 1940 à 1944), tandis que les vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., se classent en tête de liste, en augmentation de 271 p. 100 par rapport à 1938. Les autres achats accusent tous des déficits, parfois considérables, par rapport à l'avant-guerre.

Dans le sens Suisse-France, les différences sont plus frappantes encore en raison des changements fondamentaux intervenus dans les besoins, et par conséquent dans les commandes français. Le poste le plus important, les machines, est celui qui a subi le moins de changement puisqu'il représente en quantité 90 p. 100 du chiffre de 1938. Les montres, en revanche, les produits alimentaires, les produits chimiques, les instruments et appareils, les articles de coton, de soie, de cuir, ont subi une baisse très forte, tandis que les livraisons de papier, d'animaux et de bois augmentaient considérablement.

Ces quelques indications suffisent à montrer le danger qui menace notre pays : la France a des besoins trop urgents à satisfaire pour les sacrifier à la tradition des exportations suisses : ses commandes concernent presque exclusivement des biens de première nécessité destinés à sa reconstruction et à son rééquipement. Si la Suisse se réjouit de pouvoir contribuer au relèvement de l'économie française, elle ne peut négliger cette révolution dans l'ordre des commandes, soucieuse d'éviter un gonflement malsain parce que momentané de certaines industries au détriment d'autres branches essentielles de son économie.

Le 8 mars 1945, un accord de principe intervenait entre la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Suisse, qui permettait un élargissement considérable du champ d'action de la Suisse en matière de commerce extérieur. Entre le 7 juillet et le 16 novembre, 11 accords liaient la Suisse avec l'Espagne, l'Union économique belgo-luxembourgeoise, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Turquie, la Suède, les Pays-Bas, le Vorarlberg, le Tyrol, le Danemark et la France ; suivis au mois de mars 1946 de 6 accords avec la Norvège, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Grande-Bretagne, l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la Suède ; le 17 avril d'un nouvel accord avec le Danemark, le 6 mai avec les Pays-Bas. Des négociations sont en cours avec la Hongrie et les Etats-Unis, en vue avec l'U. R. R. S. Des avances de change ont été consenties par la Suisse à la France (250 millions de fr. s.), à l'Union économique belgo-luxembourgeoise (20 millions), à l'Italie (80 millions), à la Tchécoslovaquie (10 millions), aux Pays-Bas (115 millions), à la Norvège, (5 millions), à la Pologne (45 millions) et à la Grande-Bretagne (260 millions), soit au total 785 millions de fr. s.

Dans tous ces accords, la Suisse s'est efforcée, tout en mettant ses ressources industrielles à la disposition des pays ruinés ou dévastés, d'assurer son ravitaillement en matières premières et en denrées alimentaires et l'écoulement de ses produits, spécialement de ses exportations traditionnelles. Le résultat ne s'est pas fait attendre puisque en 1946 ses importations atteignaient les 3/4, et ses exportations allaient même, en quantité, au-delà de la moyenne mensuelle de 1938.

Les accords économiques conclus entre la France et la Suisse datent du 16 novembre 1945. Nous en avons rendu compte dans notre numéro de décembre 1945. L'accord commercial, qui s'applique à la période du 1^{er} décembre 1945 au 31 mai 1946, est intervenu trop tard pour que ses effets ressortent de la statistique de 1945. Depuis, les échanges se sont déroulés conformément au programme établi. Bornons-nous à souhaiter qu'intervienne prochainement un assouplissement des mesures administratives qui entravent les exportations de Suisse à destination de la France.

Jean de Senarclens.